

Parc du Mont-Comi

Guide du client : saison 2020-2021



Avant la visite

Attention : Si vous êtes dans l'une ou l'autre des situations suivantes, ne vous présentez pas à la station et composez le 1-877-644-4545 :

- Si vous présentez des symptômes s'apparentant à la COVID-19
- Si vous avez voyagé à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours
- Si vous avez été en contact avec un cas confirmé de COVID-19

Les déplacements interrégionaux ne sont pas recommandés, conformément aux recommandations émises par la Santé Publique. Le respect des consignes sanitaires est obligatoire pour tous les skieurs et planchistes sous peine d'expulsion.

Niveau d'alerte régionale

Le Parc du Mont-Comi se trouve actuellement en **zone orange**. Les visiteurs en provenance d'une **zone rouge** doivent respecter les mesures sanitaires de la **zone rouge**. Le client dans cette situation ne pourra donc pas utiliser les services suivants : restaurant, bar, école de glisse, location d'équipement, location d'un casier, etc. Seul le bloc sanitaire lui sera accessible.

CONSIGNES SANITAIRES pour skier en toute sécurité selon les zones d'alerte

Les consignes de base



	PALIER 1 - VIGILANCE	PALIER 2 - PRÉ-ALERTE	PALIER 3 - MODÉRÉ	PALIER 4 - ALERTE MAXIMALE
Déplacements interrégions	Autorisé		Non-recommandé en provenance ou en direction d'une zone orange ou rouge. Les visiteurs doivent conserver les consignes de leur région d'origine.	Non-recommandé en provenance ou en direction d'une zone orange ou rouge. Les visiteurs sont invités à se limiter à la pratique de l'activité sur les lieux.
Chalet de ski et Cafétéria	L'accès au chalet sera limité en fonction de la superficie de celui-ci. Services de restauration ouverts selon les mesures du secteur. Le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur (10 ans et +) ¹ Désinfection fréquente des lieux		Utilisation du chalet comme refuge pour se réchauffer avec période d'utilisation restreinte. Accès aux installations sanitaires.	
Services (Boutique, Locations, Casiers)	Accès limité pour permettre la distanciation de 2 mètres. Le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur. (10 ans et +) ² Les équipements sont désinfectés après chaque utilisation.		Boutique ouverte seulement et location saisonnière d'équipement permise.	
Remontées mécaniques	Utilisation de la remontée par les usagers d'un même ménage est privilégiée. Gardez une distance de 2m dans la file d'attente. Le port du couvre-visage est obligatoire. (3 ans et +) ³ Pas de limite de capacité d'accueil à l'exception des télécabines qui sont réduites à 50% de capacité.		1 remontée mécanique = 1 ménage 1 télécabine = 1 ménage ou 2 personnes seules Pour les personnes seules, la distance de 2m sera maintenue pour tous les types de remontées.	
École de ski	Le port du couvre-visage de type cache-cou pour tous les skieurs de 3 ans et + est obligatoire. Formation de petits groupes stables à privilégier		Fermée	
Associations sportives/ Clubs de compétition	Ref. Plan de Ski Québec Alpin et fédérations sportives		Aucune activité organisée n'est permise. Pratique libre seulement	

¹ Prévoir un second couvre-visage lorsque vous entrez dans le chalet

² <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/>

³ Il peut s'agir d'un cache-cou, cache-col, cagoule ou autres vêtements bien ajustés couvrant le nez et la bouche. Ce vêtement doit être constitué d'au moins 2 couches de tissu à mailles serrées et être suffisamment grand pour couvrir complètement la bouche et le nez.

Pour plus d'informations sur les codes de couleur : [Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle \(COVID-19\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Procédure d'achat

Vous devrez, dans la mesure du possible, vous procurer vos billets d'accès à l'avance via la boutique en ligne de *MaNeige.ski*, disponible dès le 15 décembre 2020. Dans le cas contraire, vous pourriez vous faire refuser l'accès aux pistes si l'achalandage est trop important.

Vous pourrez imprimer ou télécharger vos billets avec le code barre fourni par la boutique *MaNeige.ski* afin de les échanger en station aux **billetteries extérieures**.

Pour les détenteurs d'un billet de saison, aucune réservation préalable ne sera nécessaire.

Liste des activités fermées

Le service d'halte-garderie est fermé pour la saison. Advenant un éventuel passage en **zone rouge**, les services suivant seront également fermés : Restaurant, bar, accès aux casiers et école de glisse.

Quoi apporter ?

L'accès aux bâtiments sera limité en fonction de leur capacité d'accueil et de leur superficie. Veuillez à apporter tout ce qu'il vous faut afin d'être le plus autonome possible. Nous demandons à tous ceux qui sont en mesure de le faire, d'arriver à la station prêts à skier, de s'habiller dehors et de laisser leurs effets personnels dans leur voiture afin de permettre à ceux qui ne peuvent pas le faire d'accéder au chalet. **Aucun effet personnel** ne pourra être laissé dans le chalet principal, sauf dans les casiers.

Équipement de protection individuel

Un minimum de 2 couvre-visages est exigé.

Couvre-visage obligatoire dans les remontées mécaniques et les files d'attente pour les 3 ans et plus. Il peut s'agir d'un cache-cou, cache-col, cagoule ou autres vêtements bien ajusté couvrant le nez et la bouche. Ce vêtement doit être constitué d'au moins 2 couches de tissu à mailles serrées et être suffisamment grand pour couvrir complètement la bouche et le nez.

Couvre-visage obligatoire à l'intérieur pour les 10 ans et plus, celui-ci doit être sec et différent de celui porté à l'extérieur.

Autres éléments à prévoir

Des vêtements chauds pour parer à toutes les conditions météorologiques et des vêtements de rechange pour demeurer toujours au sec seront recommandés. Il est recommandé d'utiliser les paiements sans-contacts lors de vos achats en station.

Le jour J

Au moindre signe de symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, difficulté respiratoire) par vous ou un membre de votre entourage immédiat, vous devez demeurer à la maison, vous ne pouvez pas vous rendre en station. Même chose si vous avez été en contact avec un cas positif à la COVID-19.

Les 3 règles d'or qui s'appliquent tout au long de la saison :

- Respect d'une distance de **2 mètres** avec les autres visiteurs et employés
- Port du **couvre-visage** dans tous les espaces publics intérieurs et extérieurs
- **Nettoyage** fréquent des mains



Il est également nécessaire de respecter les **indications de circulation** ainsi que les consignes de la Santé publique en lien avec les **rassemblements**.

Précisions sur les services offerts en station

Stationnement

Il sera nécessaire de respecter les mesures de distanciation sociale dès votre arrivée à la station, même dans le stationnement. Si les clients stationnés près de vous sont en train vider leur véhicule et de s'habiller, il vous faudra attendre qu'ils terminent avant de descendre du vôtre afin de respecter la distance de 2 mètres.

Billetterie

Il faudra vous présenter aux billetteries extérieures pour vous procurez vos billets. Bien que nous acceptons les transactions en argent comptant, privilégiez plutôt les transactions sans-contact.

Pour récupérer les billets achetés en ligne, présentez votre code barre aux préposés de billetterie via votre téléphone intelligent ou en version imprimée.

Entrées du chalet principal

L'accès au chalet principal sera limité en fonction de la superficie et de l'aménagement de celui-ci. Une porte sera réservée pour l'accès aux toilettes, une autre pour les casiers et le bar, et une dernière pour la cafétéria. Celles-ci seront identifiées.

Nous demandons la collaboration de tous afin de permettre un roulement continu et ainsi donner la chance à ceux qui en ont le plus besoin d'entrer au chalet principal. Le temps à l'intérieur sera donc limité à **30 minutes pour les repas, 15 min pour se réchauffer et accéder aux toilettes.**

Pour les heures de repas, nous allons mettre sur pieds une procédure pour faciliter autant que possible l'accès au chalet. Plus de détails sont à venir.

Obligatoire dans le chalet :

- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie
- Port du couvre-visage pour toute personne de 10 ans et plus*
- Respect de la distanciation physique de 2 m
- Suivre les directives de circulation (flèches et affiches)

***Prévoir un couvre-visage de rechange lorsque vous entrez au chalet**

Zone rouge : advenant un passage en zone rouge, l'utilisation du chalet sera uniquement de type « refuge » pour se réchauffer avec une période d'utilisation limitée (15 min). Nous ferons la désinfection des lieux après chaque usage et les installations sanitaires demeurent accessibles.

Toilettes

Si le chalet est à pleine capacité, il faudra attendre pour pouvoir accéder aux toilettes. Une file d'attente dédiée sera formée à l'extérieur.

Service de nourriture

Il sera possible de vous procurer à manger à la cafétéria, avec un menu réduit. Il sera possible de manger dans le chalet selon procédure mise en place. Les détails de cette procédure sont à venir. Un temps limite de 30 minutes vous sera alloué.

Les tables de la cafétéria ainsi que celles du bar ont été aménagées afin de respecter la distanciation sociale. La désinfection des tables se fera entre chaque utilisation. Il sera permis d'apporter votre boîte à lunch, il faudra par contre la rapporter à la voiture ou au casier, car aucun effet personnel ne sera permis à l'intérieur.

Zone rouge : Advenant un passage en zone rouge, il ne sera pas permis de manger son lunch à l'intérieur. Le chalet servira uniquement de refuge pour se réchauffer, manger une collation, et repartir. Le temps passé à l'intérieur sera alors limité à 15 minutes.

Location et boutique

Accès limité pour permettre la distanciation de 2 mètres. Une file extérieure sera placée à l'avant du chalet.

Pour profiter de la location d'équipement, il est nécessaire de réserver à l'avance en composant le **418-739-4858, #110**. Nous fonctionnerons alors sur rendez-vous. Si vous vous présentez sans réservation, il n'est pas garanti que vous puissiez louer de l'équipement.

Obligatoire à l'intérieur de la boutique :

- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie
- Port du couvre-visage pour toute personne de 10 ans et plus*
- Respect de la distanciation physique de 2 m
- Suivre les directives de circulation (flèches et affiches)

***Prévoir un couvre-visage de rechange lorsque vous entrez au chalet**

École de ski

Il n'y aura aucun cours de groupe cette année, uniquement des cours privés. Il sera obligatoire de réserver votre cours à l'avance par téléphone en composant le 418-739-4858, #115.

À l'heure de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter au point de rencontre extérieur identifié à cet effet.

Obligation lors du cours : Port du couvre-visage de type cache-cou pour tous les skieurs de 3 ans et plus pour toute la durée du cours, dans les remontées mécaniques et dans les files d'attente.

Zone rouge : Advenant un passage en zone rouge, l'école de glisse sera fermée.

Accès aux casiers à skis

Pour les clients ayant un casier à skis ou à bottes pour la saison, il y aura une porte d'entrée dédiée pour l'accès à ceux-ci. Il sera recommandé d'aller à son casier pour prendre son équipement et sortir immédiatement après afin de ne pas engorger l'espace au sous-sol. Si vous devez accéder au chalet principal, il faudra le faire au préalable afin de ne pas circuler inutilement à l'intérieur. Il faudra également respecter la capacité d'accueil affiché à l'entrée de la salle de casiers, ainsi que la distanciation sociale de 2 mètres entre vous et les autres usagers déjà sur place.

Pour la location journalière, vous devrez réserver votre casier à l'avance par téléphone en composant le 418-739-4858, #110. Une fois arrivée sur place à l'heure de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter dans la file d'attente extérieure identifiée à cet effet et patienter

jusqu'à ce que ce soit votre tour. Les casiers et les clés seront désinfectés entre chaque utilisation.

Zone rouge : Advenant un passage en zone rouge, les casiers seront fermés. Il faudra vider vos casiers si le Gouvernement annonce un passage en rouge afin de pouvoir continuer à skier.

Remontées mécaniques

Embarquement : L'utilisation des remontées mécaniques par les usagers provenant d'une même maisonnée est privilégiée, mais non obligatoire. Il n'y a pas de limite du nombre de personnes à bord de la remontée. Si une personne skie seule, elle pourra exiger de monter seule dans la chaise.

Zone rouge : **seules les personnes d'un même ménage peuvent prendre la remontée mécanique ensemble.** Pour les personnes seules, la distance de 2 mètres sera maintenue, et ce, pour tous les types de remontées mécaniques. Elles devront donc monter seule dans la chaise.

Obligations

- Respect de la distanciation physique de 2 mètres dans les files d'attente
- Port du couvre-visage requis dans les files d'attente et à bord des remontées mécaniques (pour les personnes de 3 ans et plus)*

Il peut s'agir d'un cache-cou, d'une cagoule ou autres vêtements bien ajusté couvrant le nez et la bouche. Ce vêtement doit être constitué d'au moins 2 couches de tissu à mailles serrées et être suffisamment grand pour couvrir complètement la bouche et le nez.

Rappel

Zone rouge : **Les déplacements interrégionaux sont non-recommandés**, conformément aux recommandations émises par la Santé publique. La responsabilisation de chacun à l'égard des consignes est demandée et sera présumée.

NOTEZ QUE LES PRÉSENTES PROCÉDURES ET MESURES SANITAIRES SONT SUJETTES À CHANGEMENTS, SANS PRÉAVIS.

Passer une bonne saison : une responsabilité partagée

Nous avons beaucoup de chance de pouvoir pratiquer nos sports de glisse favoris cette hiver. Nous devons tous y mettre du nôtre afin de respecter les mesures sanitaires en place, et développer notre patience envers les procédures de la station. Ainsi, nous pourrons continuer d'en profiter durant tout l'hiver, en toute sécurité!